

1. *Débitrice:*

Auto-Fine ST Société fiduciaire Sàrl, Reculan 2,
1030 Bussigny

2. *Déclaration de faillite:* 09.10.2008

3. *Suspension de faillite:* 19.01.2009

4. *Echéance selon art. 230 al. 2 LP:* 16.02.2009

5. *Avance de frais:* CHF 4'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai sus-mentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. *Remarques:* But: exploitation et développement d'un bureau fiduciaire, conseils, opérations et gestion financières, représentation de sociétés et de personnes physiques.

Office des faillites de Morges-Aubonne

1110 Morges

(04864824)